

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 5 mai 2026**

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2026-05-05-18 | Finances communales - Budget Annexe
Résidence Autonomie A.CROIZAT - Compte Administratif exercice 2025
Rapporteur Mirey Jean Pierre**

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 14
Nombre de pouvoir : 1
Nombre d'excusés : 2
Convoqué le 30 avr. 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur Francis Schilliger, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Madame Sylvie Breham, Madame Chantal Joly, Madame Chantal Lefebvre, Madame Claudine Morel, Monsieur Jean Pierre Mirey, Monsieur Jacques Dutheil.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Alain Goussault donne pouvoir à Madame Nicole Auvray .

Etaient excusés sans pouvoir :

Monsieur Mohammed Karabila, Madame Khadija Berraho.

Vu :

- Les articles L 1612.1 à L 1612.20 (adoption et exécution du budget) et L 2311.1 à L 2343.2 (Budgets et Comptes) du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M22
- Le budget et les décisions modificatives de l'exercice 2025,

Considérant :

- Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre MIREY (doyen désigné) délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025, dressé par Monsieur MOYSE, Président, lequel peut se résumer ainsi sur le tableau ci-annexé.
- Les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- La sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement en dépenses et en recettes et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL Réalisé
	Budgété	Réalisé	Budgété	Réalisé	
RECETTES	405 511,77 €	389 458,08 €	20 092,68 €	9 670,87 €	399 128,95 €
Restes à réaliser en recettes					
DEPENSES	405 511,77 €	394 804,31 €	20 092,68 €	10 937,15 €	405 741,46 €
Restes à réaliser en dépenses				8 788.24€	
RESULTAT 2025		-5 346,23 €		-1 266,28 €	-6 612,51 €
RESULTAT ANTERIEUR (2024)		15 927.24 €		10 587.64 €	26 514.88 €
RESULTAT GLOBAL (2025)		10 581.01€		9 321.36 €	19 902.37 €
Solde de restes à réaliser à reporter au Budget 2026					- 8 788.24€ €

Le résultat d'exécution de l'exercice 2025 présente un solde négatif de - 5 346.23€, en section de fonctionnement et un solde négatif de - 1 266.28€, en section d'investissement.

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution et y additionne les résultats de l'exercice précédent.

L'exercice 2025 est donc clôturé avec un résultat global positif de 19 902.37€.

Des restes à réaliser de 8 788.24€ sont constatés fin 2025 en dépenses de la section d'investissement et donc à reporter comme solde de reste à réaliser au budget 2026.

Le Conseil d'administration décide :

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Résultat du vote :

Par : 14 voix pour
1 ne prend pas part au vote

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 06/05/2026

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20260505-2026-05-05-18-DE

Publié ou notifié : **18 MAI 2026**